

Bilan d'activité 2017-2018

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



Haute vallée de la Vienne
FR 7401148

Rapport d'activité

Du 13 mai 2017 au 19 avril 2018

LA RÉGION ET L'EUROPE AGISSENT ENSEMBLE POUR VOTRE TERRITOIRE



UNION EUROPÉENNE
Fonds européen agricole
pour le développement rural
L'Europe investit
dans les zones rurales



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



Une autre vie s'invente ici



1. Préambule

1.1. Le Docob et le site Natura 2000

Désignée Zone Spéciale de Conservation au titre de la directive européenne « Habitats, faune, flore », par arrêté ministériel du 13 avril 2007, la haute vallée de la Vienne est aujourd'hui reconnue comme un écosystème d'intérêt majeur de par les milieux et les espèces que l'on y rencontre.

Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin assure la Présidence du Comité de pilotage en application de la Loi de Développement des Territoires Ruraux, depuis le 7 octobre 2008, ainsi que l'animation du Document d'objectifs.

Le Document d'objectifs, équivalent d'un plan de gestion à grande échelle, a été validé lors du Comité de Pilotage du 7 décembre 2010.

Il devrait permettre d'apporter des moyens techniques et financiers aux acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, propriétaires terriens...) afin de préserver et restaurer les milieux d'intérêt communautaire (tourbières, landes, forêts de pente, cours d'eau...) et les espèces emblématiques qu'ils hébergent.

Ce site de 1 318 hectares est composé de 13 habitats d'intérêt communautaire dont 5 prioritaires ce qui représente plus de 37 % de la surface du site. Par ailleurs, 19 espèces d'intérêt communautaire sont également présentes sur le site, dont la Moule perlière, espèce emblématique fortement indicatrice de la qualité du milieu.

Le PNR porte un projet d'extension du site Natura 2000 Haute vallée de la Vienne depuis 2010. Ce projet a reçu un avis très favorable du MNHN, en date du 7 mars 2012, au regard de l'argumentaire scientifique et des données Naturalistes mises en avant sur une surface de 5 969 hectares.

La DREAL Limousin a lancé la consultation des collectivités en février 2013. A ce jour, toutes les collectivités qui se sont exprimé par délibération, ont émis un avis favorable. En revanche les communes qui sont à priori opposées au projet n'ont pas délibéré. La chambre d'agriculture de la Haute-Vienne s'est opposée fermement à ce projet d'extension.

Suite à cela, le Préfet de la Creuse et celui de la Corrèze ont signé le projet en juin 2013. En Haute-Vienne, il n'y a aucun retour à ce jour du Préfet. L'Etat n'a à ce jour pas donnée suite au dossier.

L'action conduite par le Parc au titre de Natura 2000 est renforcée :

- par la mise en œuvre du programme Sources en action. Ce programme, à l'initiative du Parc intervient à l'échelle du bassin versant et vise à développer des actions favorables à la qualité des milieux aquatiques et des milieux connexes ;
- le déploiement d'outils de gestion complémentaires, financés au titre du contrat de cohésion territoriale (OPAFE¹, PLAE²).

¹ OPAFE Opération programmée d'amélioration foncière et environnementale

² PLAE : Programme local agri-environnemental qui est un outil de gestion des milieux remarquables

1.2. L'animation du site en 2016-2017

Le programme d'actions du DOCOB prévoit un temps d'animation de 1,4 Equivalent Temps Plein (ETP) auquel vient s'ajouter 0,5 ETP de temps de travail d'un stagiaire.

Ce temps d'animation « idéal », devant permettre de répondre aux objectifs fixés, est adapté annuellement en fonction des possibilités d'organisation au sein de la structure animatrice et des crédits disponibles.

Au cours des multiples rencontres (groupes de travail, montage de MAEC, rendez-vous individuels...) réalisées depuis 2010, un certain nombre d'acteurs locaux ont montré leur intérêt pour la démarche et sont dans l'attente du déploiement des outils Natura 2000 (Charte, Contrats, MAEC...).

Depuis 2015, ce chiffre a été revu à la baisse, compte tenu de la diminution des crédits disponibles et de l'état d'avancement des objectifs du DOCOB.

Ainsi, le Parc naturel régional de Millevalles en Limousin avait prévu, pour l'animation de la période allant du 13 mai 2017 au 19 avril 2018, 0,48 ETP soit 96 jours. Le bilan de l'animation du site est présenté ci-dessous, en conformité avec le programme d'actions développé dans le DOCOB.

La réalisation du prévisionnel a été impacté par le départ de l'animatrice Natura 2000 en place en août 2017 et le transfert du dossier à la personne reprenant la mission. Ainsi, un temps conséquent a été consacré à la prise de poste et à l'appropriation du dossier. Au total 57,45 jours ont été passés à l'animation de ce site Natura 2000.

Rappel des enjeux et objectifs du Docob :

Enjeu A : conservation et restauration des habitats d'espèces, habitats et espèces d'intérêt communautaire	
A1	Conserver et restaurer les habitats d'espèces d'intérêt communautaire
A2	Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire à vocation pastorale
A3	Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire forestiers
A4	Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire aquatiques
A5	Conserver et restaurer les populations d'espèces d'intérêt communautaire
A6	Maintenir et développer de bonnes pratiques de gestion répondant aux objectifs Natura 2000
A7	Maintenir et développer les corridors écologiques
A8	Prévenir les atteintes aux habitats et aux espèces
A9	Former des étudiants à la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire
Enjeu B : intégration sociétale de la démarche Natura 2000	
B1	Participer au développement local
B2	Concertation et implication des acteurs socio-économiques dans les thématiques de gestion du site

B3	Développer des outils de communication en lien avec Natura 2000
B4	Sensibilisation et éducation à l'environnement auprès du public
Enjeu C : amélioration de la connaissance naturaliste sur le site	
C1	Comprendre et mesurer l'action d'animation d'un site Natura 2000
C2	Etudier les pratiques locales pour une meilleure adaptation des choix de gestion
C3	Améliorer la connaissance de la biodiversité
C4	Améliorer la connaissance socio-économique du site

1.3. Missions de la structure animatrice

Le PNR de Millevaches en Limousin, en tant que structure porteuse du DOCOB et animant ce dernier a pour missions :

- l'organisation de la gouvernance,
- la promotion des contrats et la sensibilisation des propriétaires et acteurs divers,
- la concertation et la mise en cohérence des porteurs de projets et acteurs du territoire,
- la conservation et la restauration des habitats, espèces, et habitats d'espèces de la Directive présents sur le site.

2. Gestion des habitats et espèces

Nombre de jours prévus : 31

Nombre de jours consacrés : 19,3

2.1. Animation des contrats Natura 2000

En date du 17 mai 2018, le site Natura 2000 a été concerné par 4 contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers et 2 contrats Natura 2000 forestiers. Ces contrats ont permis de restaurer et/ou entretenir 12 ha d'habitats naturels, de conserver 166 arbres remarquables et de conserver 3,69 ha de forêt pour un montant de 64 210,38 €.

Contrat n° 1 : restauration d'une mosaïque de landes tourbeuses sur Peyrelevade (19)

Code OSIRIS : 32311D019000013

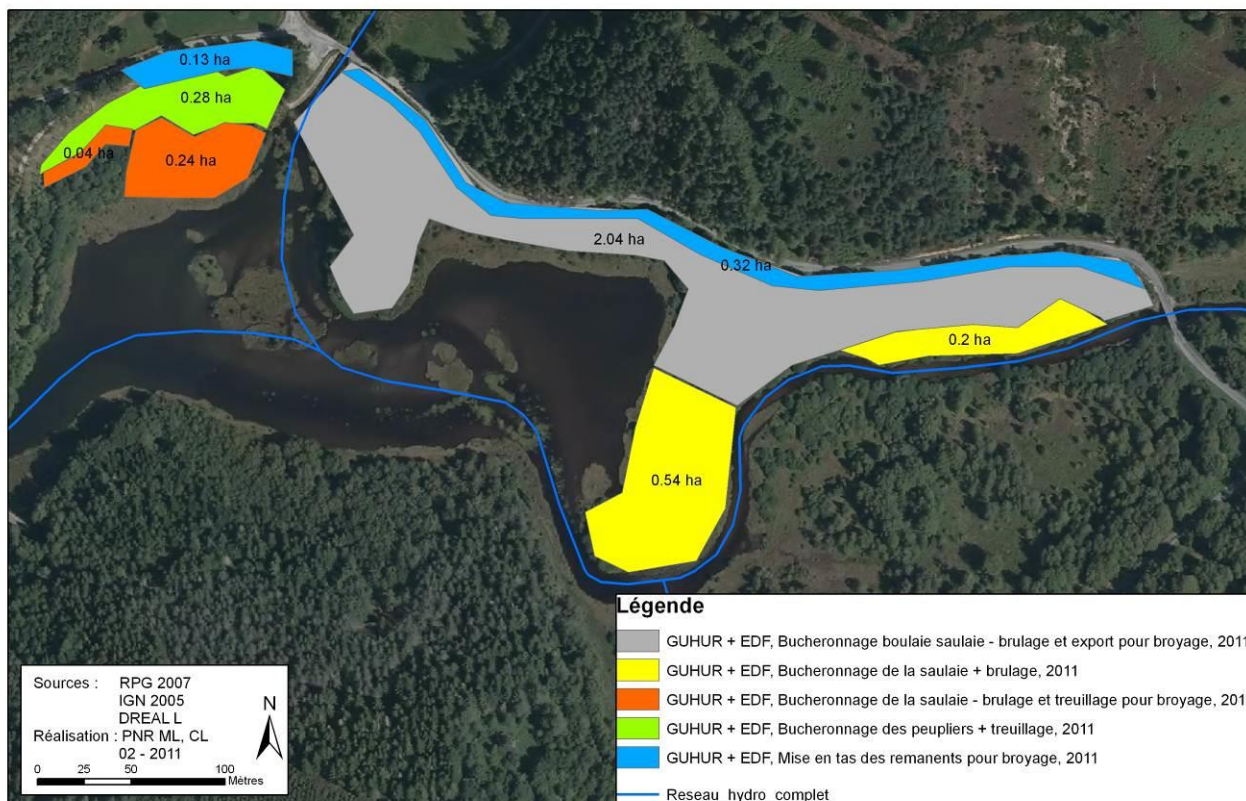
Année d'engagement : 2011-2016 (5 ans)

Maître d'ouvrage : EDF

Coût global : 27 660 € (soit 5 530 € à l'hectare)



Contrat Natura 2000 non agricole non forestier - Site natura 2000 haute vallée de la Vienne
VERSION 1 : Localisation des actions de réouverture



Ce contrat a pris fin au 31 décembre 2014.

Contrat n° 2 : entretien d'une mosaïque de landes tourbeuses sur Peyrelevade (19)

Code OSIRIS : 32311D019000017

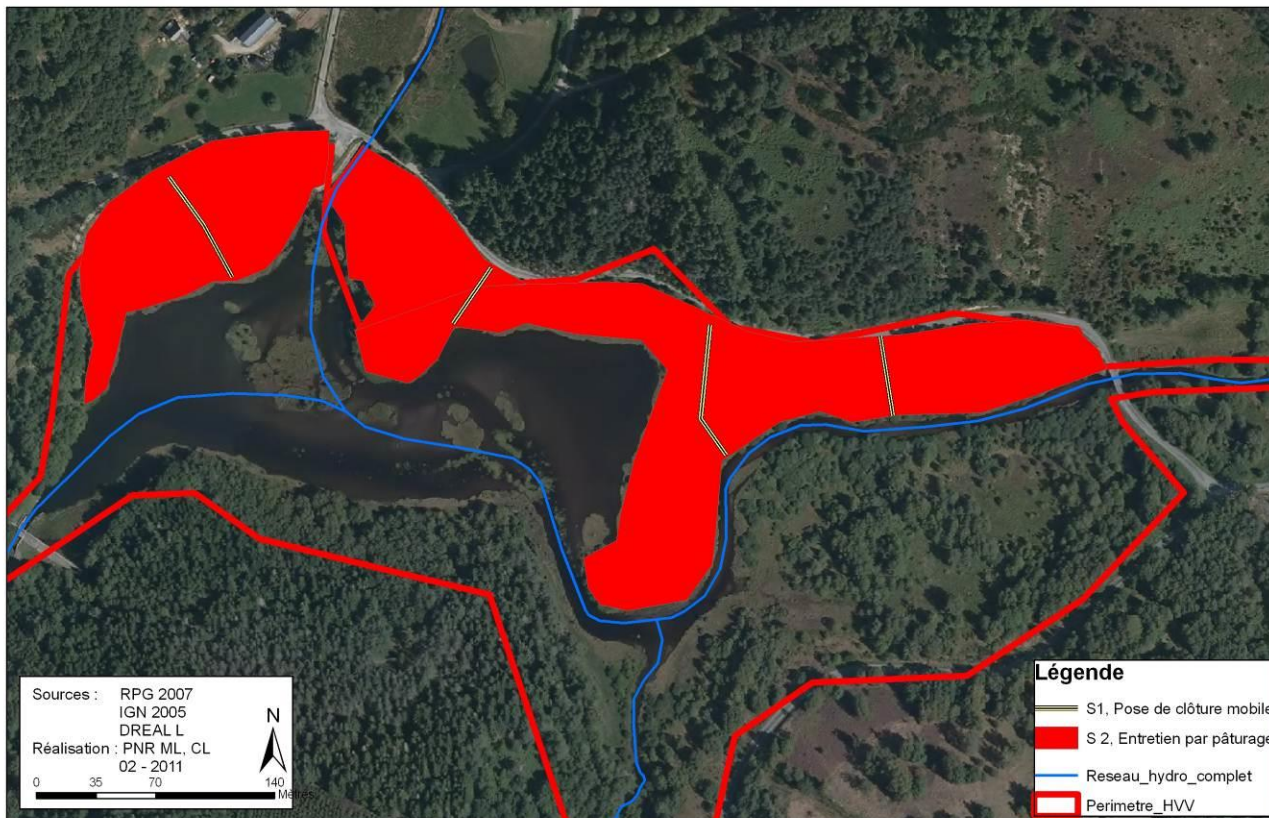
Année d'engagement : 2011-2016 (5 ans)

Maître d'ouvrage : Morgan GUHUR

Coût global : 5 858,79 € (soit 1 173 € à l'hectare)



Contrat Natura 2000 non agricole non forestier - Site natura 2000 haute vallée de la Vienne
Localisation des actions contractuelles



Ce contrat a pris fin au 31 décembre 2014. La partie entretien par pâturage est reconduite actuellement par l'exploitant agricole local qui avait bénéficié du Contrat. Une MAEc a été contractualisée pour assurer la pérennité de la gestion par pâturage (caprin).

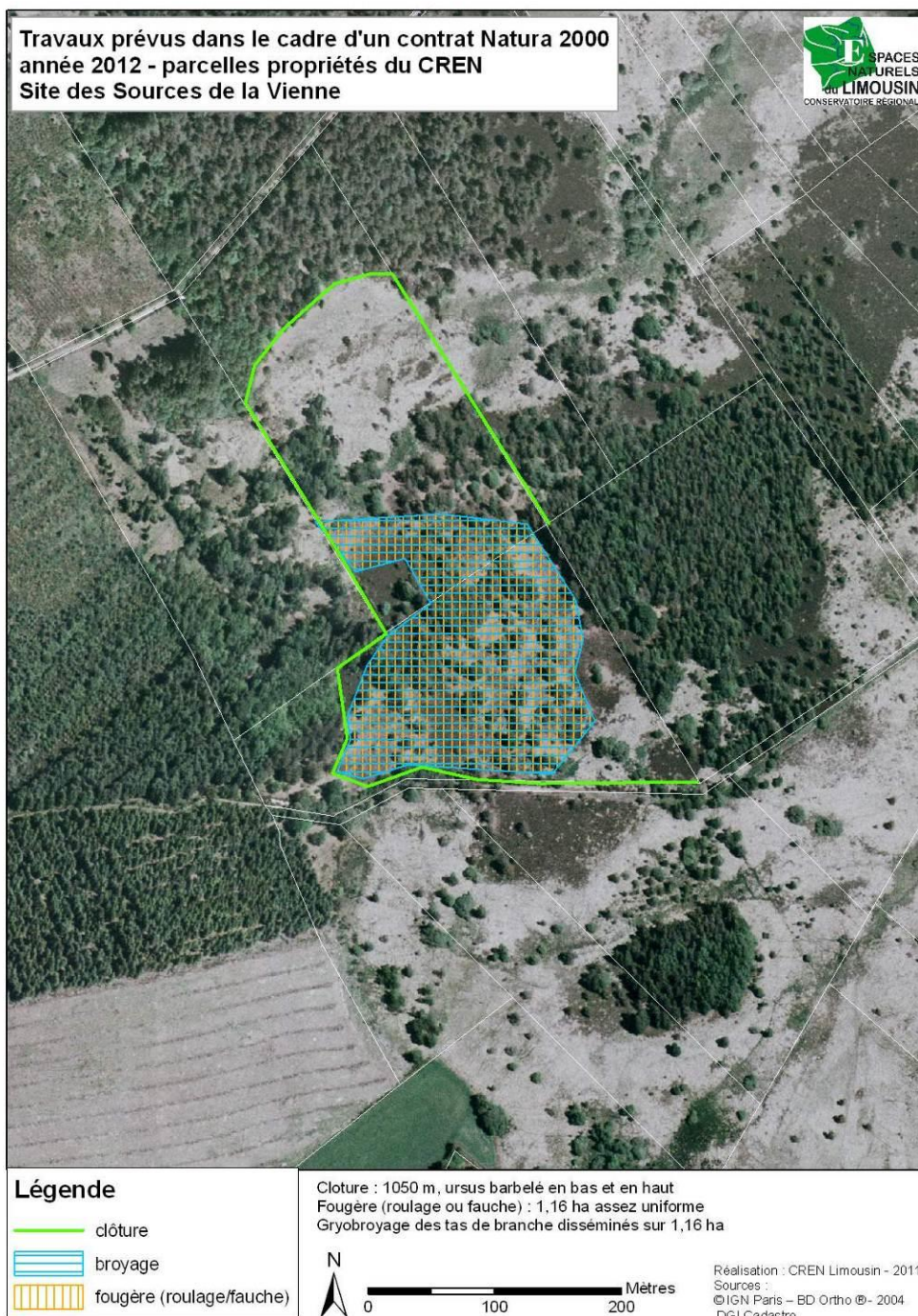
Contrat n° 3 : restauration d'une lande sèche sur Peyrelevade (19)

Code OSIRIS : 32312D019000007

Année d'engagement : 2012-2014 (2 ans)

Maître d'ouvrage : CEN Limousin

Coût global : 19 523,34 € (soit 3 904 € à l'hectare)



Contrat n° 4 : restauration d'une lande sèche sur Peyrelevade

Code OSIRIS : 32312D019000008

Année d'engagement : 2013-2014 (5 ans)

Maître d'ouvrage : CEN Limousin

Coût global : 3 546,25 € (soit 2 727 € à l'hectare)



Contrat Natura 2000 non agricole non forestier - Site natura 2000 haute vallée de la Vienne
Localisation du projet et des actions sur le contrat avec le CREN Limousin



Contrat n° 5 : maintien d'arbres sénescents sur Saint Léonard de Noblat (87)

Code OSIRIS : 22712D087000002

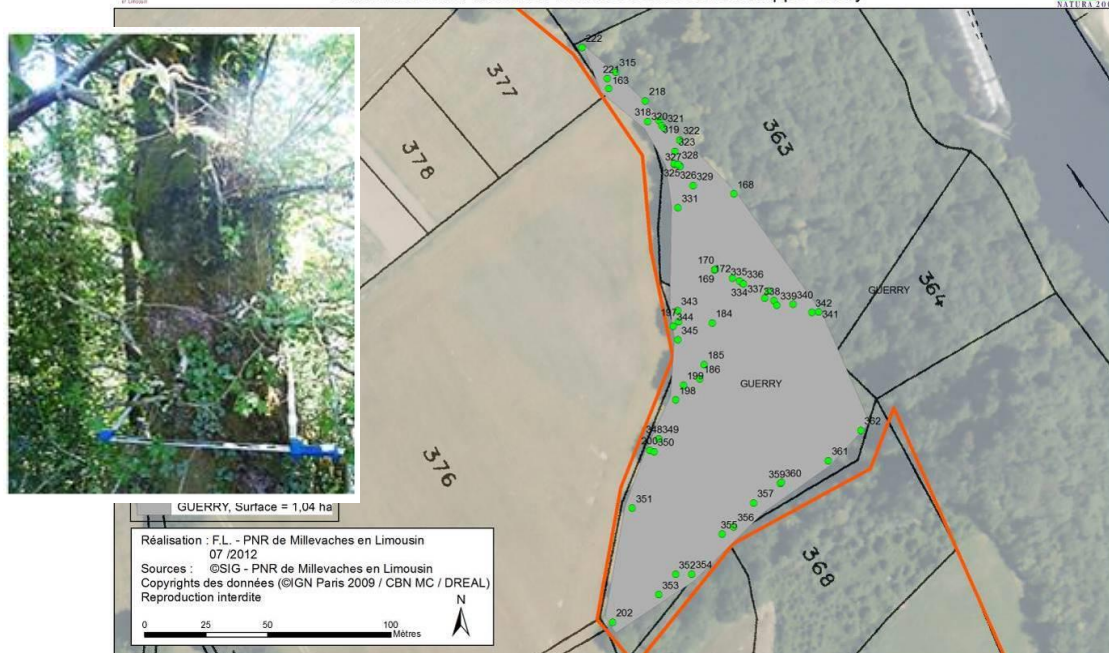
Année d'engagement : 2014-2044 (30 ans)

Maître d'ouvrage : Philippe GUERRY

Coût global : 2 000 € (soit 2 000 € à l'hectare)



Site Natura 2000 Haute Vallée de la Vienne
Contrat forestier Maintien d'arbres sénescents Philippe Guéry



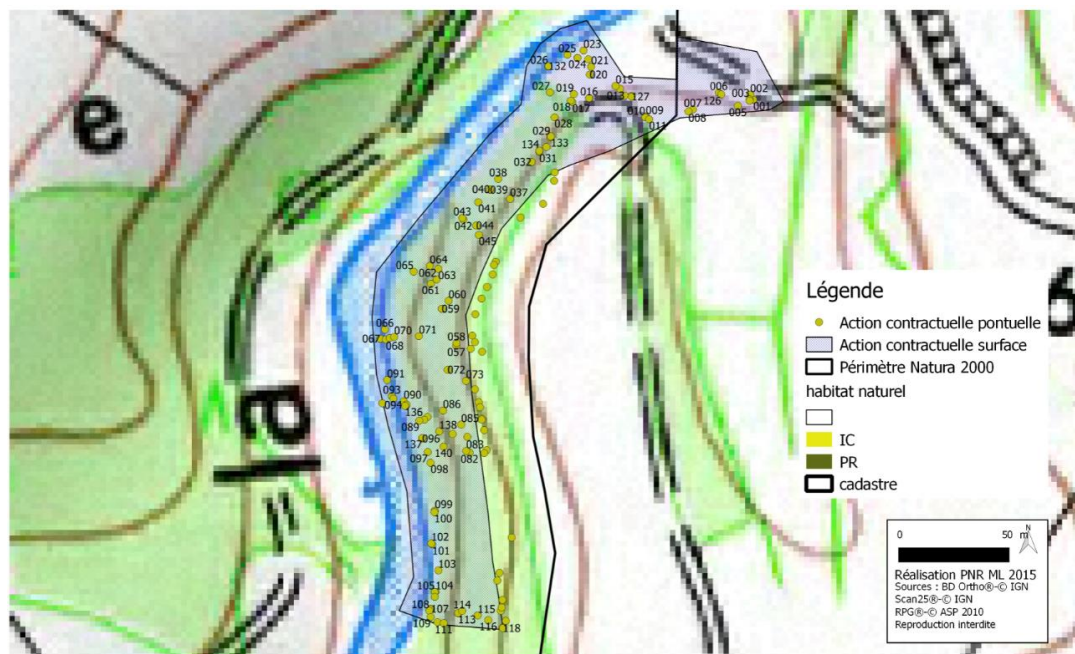
Contrat n° 6 : maintien d'arbres sénescents sur Rempnat (87)

Code OSIRIS :

Année d'engagement : 2016-2046 (30 ans)

Maître d'ouvrage : Laurent GUERRE

Coût global : 5 622 € (soit 4 000 € à l'hectare)



La gestion des habitats et des espèces naturels au sein du site a été poursuivie au cours de l'année d'animation venant de s'achever.

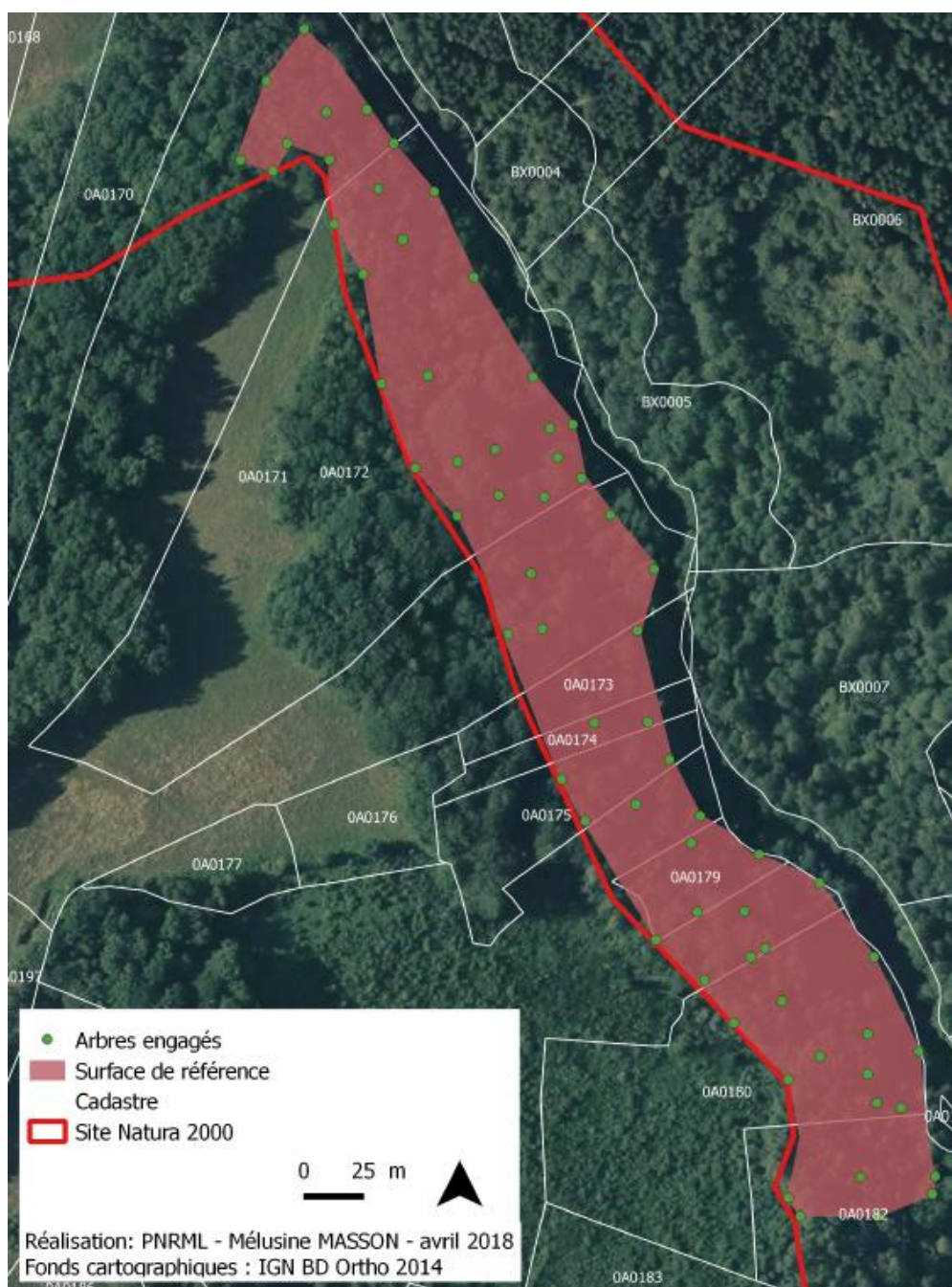
Du temps d'animation a été consacré au montage d'un dossier en bordure du lac de Servière, exploité par EDF, afin de compléter les contrats passés en 2011. Les objectifs de gestion étaient de restaurer et d'entretenir par pâturage caprin différents habitats d'intérêt communautaire (e.g. tourbière haute dégradée à bruyère à quatre angles, bas-marais oligo-mésotrophe, pelouses acidiphiles à sub-acidiphile à nard raide et fétuque...). Ce dossier n'a pas pu être déposé puisque les habitats naturels ne sont pas situés sur des parcelles cadastrées, ce qui rend inéligible le contrat.



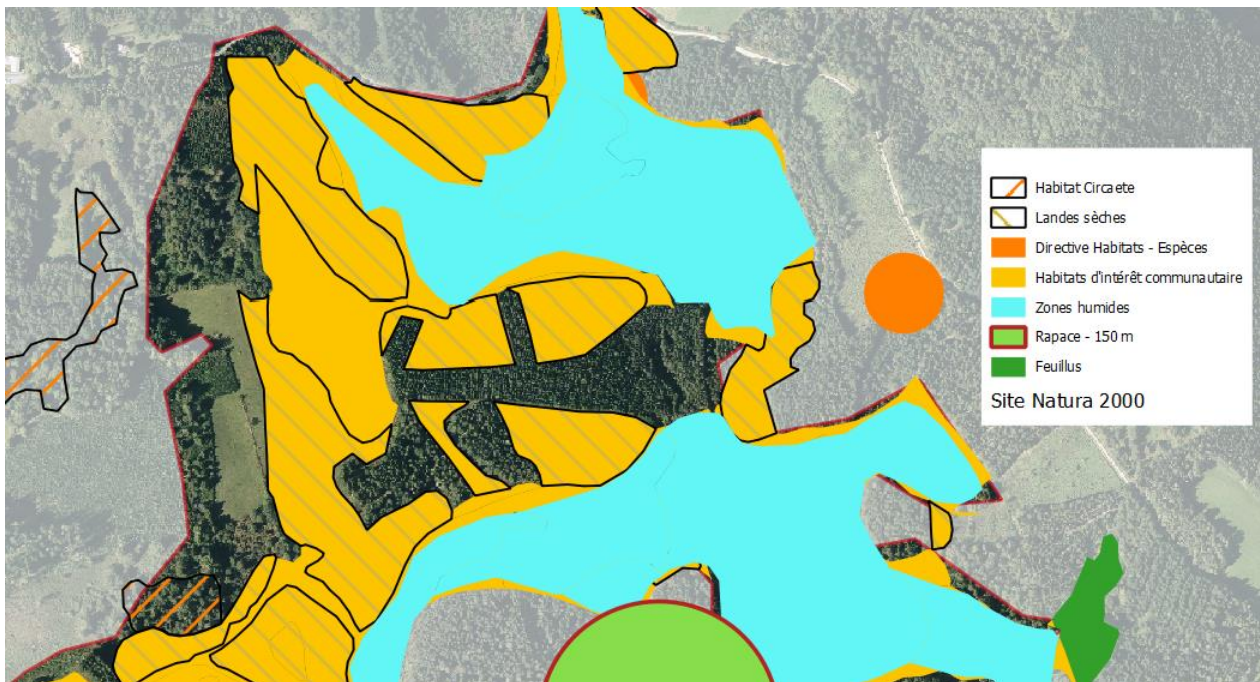
Sur le même site, nous aurions pu conserver des arbres remarquables au travers d'un contrat forestier mais ce projet a également échoué à cause du même problème cité ci-dessus.

Nous avons aussi œuvré à la sauvegarde d'environ 4 hectares de forêt de feuillus (hêtraie à houx). Pour cela, le principe des contrats Natura 2000 a été présenté à la propriétaire qui y a été sensible. Elle a donc déposé un dossier auprès des services de l'Etat, avec l'aide de l'animatrice Natura 2000, d'un montant de 13498 €. Ainsi pourrait être préservés, 66 arbres remarquables (hêtre, chêne, bouleau, pin), ainsi que 3,76 hectares sur lesquels les arbres sont présents.

Cette forêt est située en bord de Vienne et présente de nombreuses espèces classées au titre de la Directive « Habitats Faune Flore » (loutre commune, chiroptère, lucane cerf-volant, grand capricorne). Ce contrat permet de préserver les espèces présentes et également de conserver 600 mètres de ripisylve (aulnaie-frênaie riveraine).



Pour finir, un magnifique ensemble de tourbières et de landes a été prospecté sur la commune de Peyrelevade. Ce milieu remarquable mérite d'être restauré et conservé par un entretien par pâturage bovin. Aucune démarche de dossier Natura 2000 n'a été entreprise pour le moment. Ce projet pourrait voir le jour au cours de la période d'animation 2018-2019.



2.2. Animation des MAEC

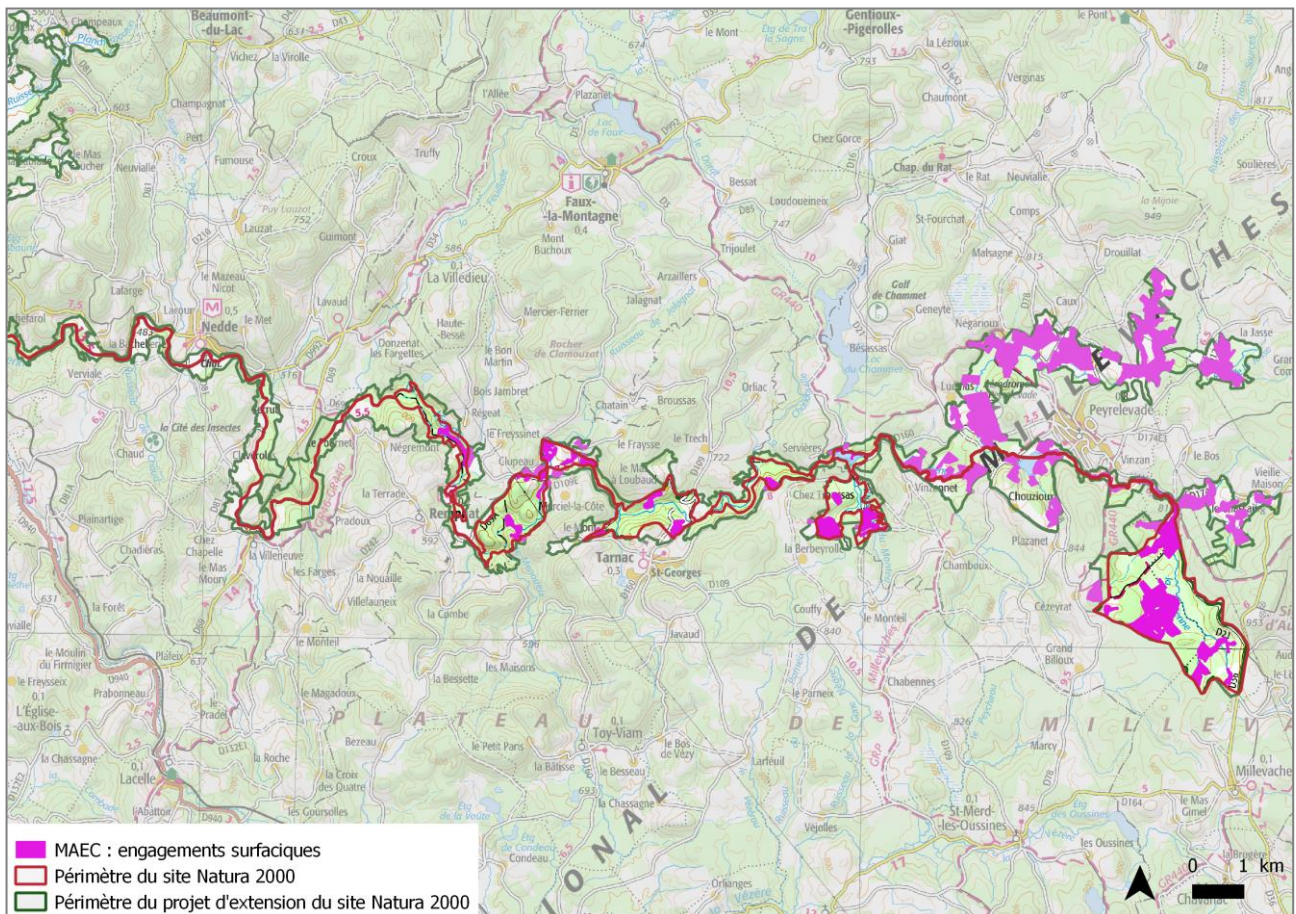
Plusieurs agriculteurs ont contractualisé des Mesures Agro-Environnementales et climatiques lors des campagnes 2015, 2016 et 2017, à hauteur de 201 hectares (517 ha en considérant le projet d'extension). De nouvelles mesures ont été engagées lors de la campagne de 2018. Ainsi, viennent s'ajouter 20,8 hectares (25,76 ha en considérant le projet d'extension). Pour information, les MAEC contractualisées hors du périmètre Natura 2000 actuel, ont été contractualisées au titre de la ZPS « Plateau de Millevaches ».

⇒ Diagnostics réalisés en 2018

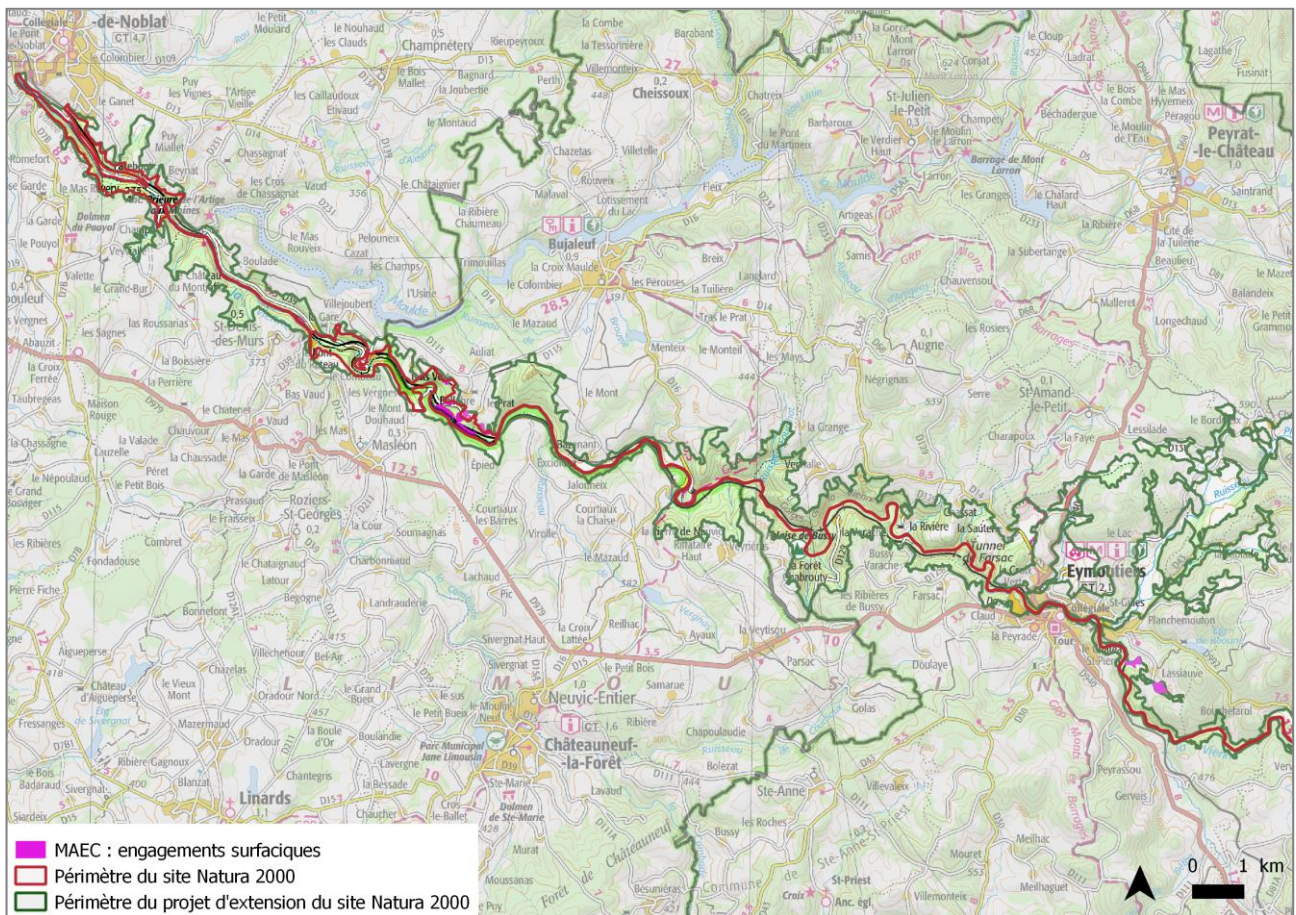
Cette année encore, c'est la mesure LI_NATU_HE02 « Entretien de milieux patrimoniaux et des prairies sans amendement avec ajustement de la pression de pâturage » qui a été la plus contractualisée (100 % des surfaces engagées).

⇒ Cahier des charges de LI_NATU_HE02

Un temps conséquent a été consacré à la prévision et à l'organisation de la nouvelle campagne de contractualisation (Comité de pilotage, comité technique, prise en main des outils) pour les deux PAEC concernés par le site (CDA 87 et PNR).



Localisation des MAEC contractualisées sur le site et dans le périmètre du projet d'extension (passées au titre de la ZPS) – Secteur Amont



Localisation des MAEC contractualisés sur le site et dans le périmètre du projet d'extension Secteur aval

Le géomatien du Parc a également œuvré au bon déroulement de cette nouvelle campagne de MAE en réactualisant les bases de données, les fonds de cartes et surtout le RPG.

2.3. Animation de la charte Natura 2000

Malgré l'effort d'animation, aucune charte n'a été signée sur le site. Lors de la prochaine période d'animation une charte sera normalement signée avec le CEN Limousin qui est en cours d'acquisition de parcelles aux sources de la Vienne.

Les fichiers SIG concernant le foncier ont également été mis à jour par le géomaticien du Parc.

2.4. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

Contrat territorial Milieux aquatiques :

La Haute vallée de la Vienne est incluse dans le Contrat territorial Sources en action. Il s'agit d'un programme co-coordonné par le PNR et l'EPTB Vienne et financé par l'Agence de l'eau Loire Bretagne. Ce dispositif permet de compléter Natura 2000 et de monter des actions non éligibles dans le cadre du dispositif européen telles que :

- la gestion des embâcles et des ripisylves sur le bassin versant avec des acteurs divers (techniciens rivières principalement),
- l'effacement d'ouvrages entravant la continuité écologique (favorable à la truite et donc à la moule perlière, espèce de la DH),
- la pose de clôtures en SAU visant à protéger les milieux aquatiques du piétinement par le bétail.

Nous sommes en cours de réflexion pour améliorer l'articulation des outils mobilisables.

2.5. Animation foncière

Dans le but de mettre en place des contrats Natura 2000 sur des zones à enjeux, l'animatrice du site a réalisé des recherches foncières afin de prendre contact avec les propriétaires concernés.

Les fichiers SIG concernant le foncier ont également été mis à jour par le géomaticien du Parc.

3. Poursuite du projet d'extension du site

Nombre de jours prévus : 5

Nombre de jours consacrés : 0

Aucune action n'a été réalisée concernant le projet d'extension qui reste, à ce jour, bloqué par l'Etat sous la pression de la Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne qui a indiqué qu'elle s'opposait, quoiqu'il advienne, à tout nouveau zonage environnemental. En cela, la décision au niveau national, d'identifier en zone Nature 2000 des prairies sensibles n'a pas contribué à l'apaisement.

4. Évaluation des incidences des projets

Nombre de jours prévus : 6

Nombre de jours consacrés : 6,98

Concernant le suivi du régime d'évaluation des incidences, nous avons apporté plusieurs avis techniques :

- Dans le cadre de projets d'agrément de PSG,
- Dans le cadre de travaux/suivi sur des barrages hydro-électriques,
- Dans le cadre du projet d'effacement du plan d'eau de Peyrelevade
- Dans le cadre de travaux forestiers de défriche et reboisement

De même, la DREAL a également sollicité les animateurs Natura 2000 pour l'actualisation des Formulaires standards de données (FSD) et de la plate-forme SIN2 de chacun des sites. Du temps a donc été consacré à cette mission.

5. Suivis scientifiques et techniques

Nombre de jours prévus : 3

Nombre de jours consacrés : 1,51

Aucun suivi spécifique n'a été réalisé pendant cette période d'animation. Néanmoins, toutes les observations faites par l'animatrice et les différents agents du PNR lors de déplacements sur le terrain ont été intégrées à la base de données espèces.

Le géomaticien au sein du Parc a par ailleurs réalisé des travaux de veille en continu sur les inventaires réalisés par d'autres structures et/ou dans le cadre d'autres programmes financiers, permettant ainsi de faire progresser les connaissances des espèces présentes sur le site.

6. Information, communication, sensibilisation

Nombre de jours prévus : 19

Nombre de jours consacrés : 7,54

6.1. Création / mise à jour d'outils de communication, média

Concernant les outils de communication, nous avons assuré le suivi et la mise à jour du site internet dédié au site Natura 2000 « Haute vallée de la Vienne » ainsi que la page du site internet du Parc consacrée à ce dispositif.

La plaquette de présentation du site et de l'outil Natura à destination du grand public, réalisée l'an passé, a été distribuée en plusieurs exemplaires à toutes les mairies et offices de tourisme présents dans ou à proximité du site.

⇒ Annexe : plaquette du site Natura 2000.

6.2. Prises de contacts avec des partenaires potentiels

Nous travaillons étroitement avec le Conservatoire d'espaces Naturels (propriétaire et gestionnaire sur le site Natura 2000).

6.3. Organisations de réunions d'information ou de manifestations

Aucune manifestation n'a été organisée pendant cette période d'animation.

6.4. Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

Nous avons également participé à plusieurs réunions sur le territoire et en particulier à celles relatives au projet d'effacement du plan d'eau de Peyrelevade ou encore à celle concernant le bilan et les projets d'EDF sur le bassin de la Vienne amont.

6.5. Communication / Animation auprès des scolaires

Pendant cette période d'animation, nous avons mis en place une procédure permettant de répondre aux sollicitations des écoles et lycées. En effet, nous sommes régulièrement sollicités et nous ne pouvons pas répondre favorablement à tous. Toute demande devra être effectuée avant mai pour la rentrée scolaire suivante. Cette condition permet de cadrer la demande et de commencer les projets dès le début de l'année scolaire, en septembre.

7. Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

Nombre de jours prévus : 12

Nombre de jours consacrés : 5,73

Nous avons entre autre :

- assuré la concertation avec EDF sur la gestion de leurs parcelles ;
- assuré le suivi de l'évolution du territoire « socioéconomique » ;
- assuré la mise en cohérence des plans de gestion (CEN Limousin, programme des maîtres d'ouvrage du Contrat Sources en actions, actions des techniciens rivières).

8. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

Nombre de jours prévus : 20

Nombre de jours consacrés : 16,39

8.1. Organisation de la gouvernance du site

Compte tenu du départ de l'animatrice en août 2017 et l'arrivée de l'animatrice actuelle en novembre 2017 aucun comité de pilotage n'a pu être organisé sur cette période d'animation. Le prochain COPIL aura lieu fin 2018, répondant au mieux à une demande de la DDT en charge du site Natura 2000.

8.2. Gestion administrative et financière

Un temps assez conséquent a été consacré à la gestion administrative et financière du site (gestion des commandes et achats, demande de subvention et demande de paiement...).

Cette année nous avons effectué une demande de subventions pour une période de trois ans 2018-2021. A terme ce dossier unique pourrait réduire le temps passé à la gestion administrative.

8.3. Complément ou mise à jour du DOCOB

Compte tenu du contexte lors de cette période d'animation (poste vacant plusieurs mois) le DOCOB n'a pas été mis à jour.

Par ailleurs, les bases de données permettant l'actualisation du DOCOB ont été alimentées régulièrement (base gestion, base espèces...).

Afin de permettre les actions d'animation et l'actualisation du DOCOB, le géomaticien du PNR a travaillé à l'acquisition de nouvelles données (Orthophotographies, Registre Parcellaire Graphique, Cadastre...).

C'est également lui qui assure la coordination et la gestion de l'ensemble des données SIG du PNR.

9. Synthèse

Sous-axes de travail	Indicateurs de moyens	Animatrice Natura 2000		Administratif	Communication	Responsable	Communication	Géomaticien	TOTAL
	Plan de charge (jr)	M. PAROIS	M. MASSON	A. LEGRAND & A. PELLETIER	M. CONSTANS	C. MIGNON-LINET	M. MAZURIER	A. CLAUVREUL	
Animation des contrats Natura 2000 non agricoles - non forestier, forestiers et marins	10	0	10.09						10.09
Animation des MAE	15	0.25	6.64					0.5	7.39
Animation de la charte Natura 2000	2	0	0.32						0.32
Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers	2	0	0						0
Animation foncière	2	0	0					1.5	1.5
Suivi des évaluations d'incidences concernant le site Natura 2000	6		2.26						6.98
Suivis scientifiques et techniques	3	4.72	0.38					1	1.51
Création / mises à jour d'outils de communication, média	5	0.5	2.79		0.5		0.5		4.29
Prises de contact avec des partenaires potentiels	2	0	0						0
Organisation de réunions d'informations ou de manifestations	3	0	1.27				0.5		1.77
Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire	2	0	0		1.1				1.1
Communication / animation auprès des scolaires	5	0	0.38						0.38
Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site	2	0	0						0
Projet d'extension	5	0	0						0
Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site	12	3.53	1.07			1.13			5.73
Gestion administrative et financière	6	5.22	4.33	2					11.55
Organisation de réunion(s) du comité de pilotage	5	0.25	1.01			3.39			4.65
Animation de groupes de travail	1	0	0						0
Réunions ou rencontre avec les services de l'Etat	2	0	0.13						0.13
Suivi de la mise en œuvre, Bilan et SUDOCO	2	0	0						0
Compléments ou mise à jour du DOCOB	3	0	0.06						0.06
Elaboration de la charte	0	0	0						0
Autres actions	1	0	0						0
	96	14.6	30.73	2	1.6	4.52	1	3	57.45

Annexe 1 : Diagnostic environnemental 2018

Annexe 2 : Cahiers des charges des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEc) contractualisées.

Annexe 3 : Plaquette du site Natura 2000.